



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré Mo

h

Déposé / Reçu

1 1 AVR. 2019

au greffe du trilgurial de l'entreprise

francophone de Bruxelles

N° d'entreprise: 0505.786.011

Dénomination

(en entier): KYMMO

(en abrégé);

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège: rue de la Cavatine 12 bte 4

1070 Anderlecht

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :Transfert de siège social

Suite à l'AGE du 01/03/2019, il a été décidé à l'unanimité des voix :

1.Le transfert de siège social à l'adresse suivante : Avenue Vital Riethuisen 67, 1083 Ghansoren et ce à partir de ce jour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00 et le PV signé par le Président et les personnes

Mr KALLAH Younes

Mr KALLAH Younes gérant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature